

INFORMATIONS PRATIQUES

AGENCE POSTALE

📍 11 Espace Centre Village
☎️ 03 89 26 04 74
🕒 lundi, mardi : 14h30 à 17h00
jeudi : 14h30 à 18h00
vendredi : 14h30 à 17h00
samedi : 09h00 à 10h30

BIBLIOTHEQUE

📍 16 avenue Pierre Emile Lucas
☎️ 03 89 74 07 94
🕒 lundi : 15h00 à 18h00
mercredi : 15h00 à 18h00
samedi : 10h00 à 12h00

DECHETTERIE

📍 15 avenue de la Paix
🕒 mercredi : 10h00 à 12h00
vendredi : 14h00 à 17h00
samedi : 14h00 à 17h00

POINT DE TRI DECHETS VERTS

📍 situé à côté du verger école de Bantzenheim
🕒 mercredi : 08h00 à 17h00
samedi : 08h00 à 17h00

RAMASSAGE DES BACS

Ordures ménagères : mercredi après-midi
Déchets recyclables : lundi matin en semaine paire
Pensez à sortir vos poubelles la veille de la tournée.

BALAYAGE DES RUES

La balayeuse passera le **mardi 08 avril 2025**. La voirie doit obligatoirement **être libérée dès le matin à partir de 07h00** pour faciliter et permettre le nettoyage de toutes les rues.

ECOLES

ELEMENTAIRE **MATERNELLE**
📍 allée de l'Europe 📍 2 rue des A. Combattants
☎️ 03 89 26 05 58 ☎️ 03 89 26 06 50
@ ce.0680857m@ac-strasbourg.fr

SPLA - Relais Petite Enfance

📍 1 rue des Alpes, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 68 36 16 23
@ rpe@splea68.fr

MAISON FRANCE SERVICES

📍 1 rue du Gén. de Gaulle, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 89 75 15 03
@ ottmarsheim@france-services.gouv.fr

GARDES MEDICALES

Pour connaître le médecin de garde sur le secteur, vous devez faire appel au SAMU 15.

CABINETS INFIRMIERS

📍 1 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎️ 06 95 48 21 15
🕒 lundi au samedi : 08h15 à 08h45
📍 12 rue de Chalampé, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 89 26 15 82
📍 4 rue de l'Europe, 68740 RUMERSHEIM-LE-HAUT
☎️ 03 89 75 74 46

PHARMACIES

PHARMACIE DES DEUX RIVES
📍 10 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎️ 03 89 26 22 22
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00
PHARMACIE DE LA HARDT
📍 13 rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 89 26 07 36
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

PHARMACIE DE GARDE : composez le 3237
ou www.pharma68.fr

CONCILIAEUR – MEDIATEUR DE JUSTICE

Permanence sur rendez-vous à la Mairie d'Ottmarsheim.
☎️ 03 89 26 06 42
📅 **vendredi 11 avril** 🕒 de 13h30 à 16h00
📅 **vendredi 25 avril** 🕒 de 13h30 à 16h00

CULTE CATHOLIQUE : messes

📅 **vendredi 11 avril** Célébration Pénitentielle 🕒 à 19h00
📅 **dimanche 13 avril** Messe des Rameaux 🕒 à 09h00
📅 **vendredi 18 avril** Célébration de la Croix 🕒 à 15h00
📅 **lundi 21 avril** Pâques 🕒 à 10h00

Les messes du vendredi ont lieu à 18h00.

NUMEROS D'URGENCES : RESEAUX

REGIE EAU – m2A : EAU | **SIVOM : ASSAINISSEMENT**
☎️ 03 10 00 40 75 | ☎️ 03 10 00 40 75

BRIGADES VERTES

☎️ 03 89 74 84 04

GENDARMERIE

☎️ 17

ALSACHIMIE

N° VERT : 0800 041 051 **POSTE GARDE** : 03 89 26 56 56



Portes ouvertes du service technique

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE L'EXTENSION DU HANGAR COMMUNAL

📅 **samedi 26 avril 2025** 🕒 de 11h30 à 17h00

Au programme

11h30 : inauguration de l'extension du hangar communal
14h00 - 17h00 : ● animations et ateliers pour petits et grands
● présentation du matériel et des ressources disponibles dans la commune

Je Fleuris Mon Village : le service technique vous propose un atelier plantation des fleurs de l'opération « je fleuris mon village ». N'oubliez pas d'apporter vos pots.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES EN HORTICULTURE ET REMPORTEZ UN PIED DE TOMATE PRODUIT LOCALEMENT EN PARTENARIAT AVEC UN HABITANT DE LA COMMUNE.



TEST SYSTEME D'ALERTE - ALLEMAGNE

La ville de Neuenburg teste régulièrement ses sirènes à destination de la population. Un essai des sirènes se déroulera

📅 **samedi 29 mars** 🕒 de 10h00 à 10h15

MODIFICATION SENS DE CIRCULATION

A partir du 1^{er} avril et durant toute la période des travaux du bâtiment A de l'école élémentaire, la circulation ne pourra se faire qu'en sens unique, rue de la première armée à partir de l'allée de l'Europe ainsi que le tronçon sud de la rue de la Justice.



DISTRIBUTION DE FLEURS « JE FLEURIS MON VILLAGE »

Les fleurs offertes par la Commune pour fleurir vos jardins et notre village, seront distribuées à l'occasion des portes ouvertes du service technique, aux personnes ayant fait la réservation

📅 **samedi 26 avril** 🕒 de 14h00 à 17h00
📍 Atelier communal, 15 av. de la Paix

FOLIE FLORE - PROJET COMMUNAL

Dans le cadre de Folie Flore 2025, m2A a proposé aux communes membres de réaliser une création originale au sein de chaque village. Afin que notre projet puisse aboutir nous vous proposons d'y participer en peignant sur un panneau bois (fourni par la commune) de 1m x 1,50 m au format portrait une composition florale, selon vos inspirations. Merci de contacter la mairie pour de plus amples renseignements et attribution d'un panneau.

folie'flore



MAIRIE DE CHALAMPÉ

9 Espace Centre Village, 68490 Chalampé
☎️ 03 89 26 04 37 | mairie@chalampe.fr
www.chalampe.fr 📍 Village de Chalampé

HORAIRE SECRETARIAT

Lundi, mardi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 17h30
Mercredi : 09h00 – 13h00
Jeudi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 19h00 (17h30 en juillet et août)
Vendredi : 09h00 – 11h30 et 14h00 – 16h00



FUCHSA'ECK

Le Fuchsa'Eck ouvre ses portes.

samedi 12 et dimanche 13 avril

samedi 26 et dimanche 27 avril

de 10h00 à 18h00

12 avenue Pierre Emile Lucas



ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DU RHIN

Journée d'échanges.

dimanche 13 avril

de 10h00 à 12h00

cercle associatif, Bantzenheim

M. LENTZ 03 89 26 10 98

CONSEIL MUNICIPAL

jeudi 10 avril

à 19h00

mairie, 9 Espace Centre Village

BIBLIOTHEQUE

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

mardi 22 avril

à partir de 20h00

BRICOLAGE DE PAQUES

à partir de 4 ans. Sur inscription au 06 47 69 23 59

mercredi 09 avril

de 15h00 à 17h00

16 avenue P.E. Lucas

CIRCULATION A36 - DÉVIATION

Le Service Autoroutier de la CeA va réaliser des travaux de chaussée sur l'autoroute A 36 dans le sens Allemagne vers Mulhouse. Une déviation sera mise en place via Ottmarsheim, Chalampé (RD52 / RD39) et Bantzenheim.

du lundi 12 mai au vendredi 04 juillet



COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Vente de composteurs de 400 L par le SIVOM de Mulhouse. Chaque composteur est accompagné d'un bio-seau et de conseils d'utilisation.

Réservation obligatoire :

jetermoins.mulhouse-alsace.fr 03 89 43 21 30

mercredi 09 avril à 17h00

Route de Chalampé, RD 39 à droite de l'usine d'incinération sous un chapiteau blanc

Etat-civil

ANNIVERSAIRES

85^{ème} anniversaire

M. BALTZINGER Gauthier, le 11 avril

80^{ème} anniversaire

M. SIMON Gérard, le 19 avril

Toutes nos félicitations et tous nos souhaits de bonne santé !

DATES A RETENIR DÈS A PRÉSENT

- 16 mai : bar éphémère
- 24 mai : journée citoyenne
- 26 juin : don du sang
- 13 juillet : apéritif républicain

MARCHÉ AUX PLANTES ZOO DE MULHOUSE

Le temps d'un week-end, le Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse devient le lieu de rendez-vous de tous les amoureux des plantes.

du samedi 12 au dimanche 13 avril

de 09h00 à 18h00

TARIF UNIQUE 8,50€

Atoll
Le Relais Petite Enfance et la Crèche à Ottmarsheim vous proposent :

Exploration sonore

JEUDI 24 AVRIL 2025
de 9h15 à 10h30
Salle Multi-activités à NIFFER (22 rue Principale)

Un moment de partage entre professionnels, parents et enfants de 3 mois à 4 ans.

Des sons, des rythmes, des instruments de musique et des mots inviteront les plus petits à l'exploration sonore.

Pour les habitants de Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim et Petit-Landau

Inscription obligatoire à partir du JEUDI 17 AVRIL
splea68.fr rubrique "Activité ATOLL"

Renseignements : Relais Petite Enfance
03.89.28.07.99
ou rpe@splea68.fr

SPLéa
enfance-animation

CHALAMPÉ, IL Y A 40 ANS...

En Avril 1985, le nouveau préfet, Monsieur Mahdi Hacène rend visite aux occupants de l'île du Rhin, en civil, accompagné de son épouse et dira à Armand Schweitzer : « il n'y aura pas de forage sur l'île du Rhin ». Aussitôt le dialogue reprend et un nouveau site est proposé près de l'usine Rhône-Poulenc, à cheval entre les bans communaux de Chalampé et de Bantzenheim. Le comité de défense se dit prêt à accepter mais reste vigilant.



Le site de Chalampé, toujours occupé, est abandonné par l'administration. (Photo d'archive)

Forage d'étude : Un pas de plus

Une équipe des MDPa a commencé hier matin à préparer le terrain pour le forage d'étude qui doit permettre de conclure à la faisabilité ou non des injections de saumures. Les occupants de l'île du Rhin ont décidé de laisser faire.

Les choses n'ont pas traîné. La semaine dernière, après sa rencontre avec le comité de défense contre les injections, le préfet Mahdi Hacène nous déclarait que les travaux commencent dans une période assez rapprochée. Hier matin donc, des employés des MDPa se sont rendus avec des géomètres sur le nouveau site retenu, un terrain industriel de 75 ares en face de l'usine Rhône-Poulenc de Chalampé, à moins d'un kilomètre de l'île du Rhin occupée par le comité de défense. Ce terrain a été loué aux MDPa par le port rhénan d'Ottmarsheim pour une période de 5 mois à un an.

Hier, l'emplacement prévu pour le forage d'étude a été délimité, piqué et débroussaillé. Ces travaux de relevés et de nettoyage se poursuivront ce matin. Lundi commenceront les opérations de génie civil. Elles consisteront à mettre le terrain à niveau, avant de construire un socle en béton pour poser les tours mobiles de forage. Il faudra également réaliser des caniveaux pour recueillir, pendant le forage, les fluides qui seront déversés dans des bourniers de traitement.

Au début du mois de juin sera ins-

tallée une petite tour pour forer dans le gravier. Elle sera remplacée un mois plus tard par une grande tour qui permettra de descendre jusqu'à la grande oolithe, à 1,800 mètres de profondeur.

Résultats en automne

Commenceront alors les carottages pour déterminer la nature de la roche et les mesures de divers paramètres, notamment la salinité de l'eau de la grande oolithe.

Enfin auront lieu des essais de débit et de pression qui dureront un bon mois ! On se servira pour ces essais de l'eau de la grande oolithe qui sera pompée vers la surface puis réinjectée. Au cas où la quantité d'eau de la grande oolithe ne serait pas suffisante, on compléterait avec celle de la nappe phréatique.

Tous ces travaux seront réalisés par des entreprises spécialisées : si tout va bien, les résultats des études devraient être connus au début de l'automne.

Le chantier, ainsi que l'a promis le préfet, pourra être visité à tout moment par les élus. D'ailleurs hier matin, le président du comité de défense

Armand Schweitzer, maire de Chalampé, et certains autres membres du comité ont été informés du début des travaux.

Conformément aux décisions prises la semaine dernière, le comité de défense a décidé de ne pas réagir. Il n'a pas l'intention d'occuper le nouveau site. Les opposants ont pris acte de la volonté de dialogue des pouvoirs publics. Ils considèrent comme une première victoire que l'île du Rhin ait été abandonnée au profit du terrain industriel.

De toute façon, le comité de défense reste opposé à toute injection de saumures dans le sous-sol. Si ce sondage d'étude devait se révéler négatif, le problème sera résolu pour les opposants de Chalampé. Dans le cas contraire, on retrouvera sans doute le comité de défense sur le terrain cet automne.

Pour l'instant les opposants continuent à camper sur l'île du Rhin. Le comité sera sans doute appelé à se prononcer sur la poursuite de l'occupation dans les prochains jours.

Hier en tout cas, la volonté réciproque de conciliation a permis de démarquer les travaux préparatoires au forage d'étude sans faire appel aux forces de l'ordre...

Claude KEIFLIN

A suivre dans le prochain numéro....

2025 : L'ANNEE DU 70EME ANNIVERSAIRE

ARTICLE 3

LA MOTORISATION

Comme nous l'avons dit précédemment, au début de l'aventure les moyens étaient rudimentaires : bien qu'équipés de tenues réglementaires et de tout le matériel nécessaire pour établir des lances, nos anciens n'avaient pas de pompe et encore moins de véhicule. Les dévidoirs étaient tractés à bras d'homme, comme le matériel ne trouvant pas place sur les dévidoirs, l'un d'eux était toutefois muni d'un support pouvant recevoir des échelles à main (crochet et coulisse). Ce fut le cas jusqu'en 1962. En 1961, le 20 Aout, a lieu un exercice en commun avec les pompiers de Bantzenheim, d'Ottmarsheim et de nos voisins d'outre Rhin de Neuenburg.



Assistent également à cet exercice les autorités locales franco-allemandes et des représentants du SDIS de l'époque. La faiblesse des moyens mis à dispositions des pompiers de Chalampé, comparés aux moyens des autres communes fut des plus criant. Alors que les pompiers Allemands puisaient directement l'eau dans le canal d'Alsace au moyen de leur pompe et offrait de ce fait un jet puissant, les lances de Chalampé étaient qu'en à elles reliées directement sur les poteaux du réseau d'eau et atteignaient, à peine, avec leur jet, le premier étage du restaurant Lucas.

Ce jour-là la municipalité reconnut la nécessité urgente d'acquérir une motopompe. Le choix s'est porté sur une motopompe Guinard de 60 m3. Manquait toujours un véhicule pour la tracter. C'est l'amicale des sapeurs-pompiers qui s'est portée acquéreur d'une camionnette Renault Prairie d'occasion auprès du garage Meyer à Mulhouse. Les pompiers se chargeant eux-mêmes de son équipement.

Durant les premières années ce sont aussi les pompiers qui finançaient l'entretien, le carburant et l'assurance de ce véhicule.

Mais ce véhicule n'offrait que 3 places et le reste des pompiers devaient toujours rejoindre les lieux de l'intervention par leur propre moyen.

En 1964 l'équipement du corps se complète avec l'acquisition d'une échelle remorquable de 12 m : cette échelle était également utilisée par la commune, notamment pour l'entretien de l'éclairage public.

Jusqu'en 1975 le "Duo Prairie et motopompe" restera les seuls moyens opérationnels du corps !

Les Interventions ... suite ...

- 03 avril 1956 : nouveau feu de broussailles, sur la digue entre Chalampé et Chalampé-le-bas
- 14 septembre 1959 : Une explosion de gaz, 2 Rue du Rhin (Actuelle Avenue P.E Lucas) provoque le décès des époux Groshenny
- 20 novembre 1960 : noyade d'une fillette de 11 ans dans le Canal d'Alsace.

A partir de 1962, les pompiers disposent désormais d'un véhicule et d'une motopompe.

- 07 juin 1962 : Feu du tablier du pont sur le Rhin : ce dernier est en bois, ce sont des braises tombées d'une locomotive à vapeur, qui provoque le sinistre.
- 22 juin 1962 : nouveau feu sur le pont du Rhin, les mêmes causes provoquant les mêmes effets.
- 20 mars 1963 : feu de cheminée, rue de la Krutenau à Chalampé-le-bas.
- 18 avril 1964 : feu de broussailles, 2 Ha partent en fumée
- - - Mai 1964 : intervention à la Gare 10 à Ottmarsheim, également pour feu de broussailles
- Les 13, 16 et 17 juillet : 3 nouveaux feux de broussailles brûlent en tout une quinzaine d'hectares, de sous-bois et de forêts, sur l'île du Rhin.

Tous ces sinistres ayant pour origine des actes de malveillance.

- 16 janvier 1966 : feu de cheminée, Rue du Rhin.

Durant ces années-là, force est de constater que c'est la lutte contre l'incendie qui mobilise nos pompiers, les choses ayant bien évoluée depuis ...

PETIT RETOUR EN ARRIERE – LES AMIS DE LE VIGNAU

📅 08 et 09 février 2025

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération de Chalampé, nos « jumeaux » de Le Vignau ont fait le déplacement jusqu'à Chalampé pour célébrer avec nous le 80^{ème} anniversaire de la libération de notre village.

Accueillis et hébergés par leurs correspondants, les Vignalais ont pu profiter le temps du week-end des expositions et animations proposées.



Le Président des Anciens Combattants de Le Vignau remettant un cadeau commémoratif à M. le Maire.



M. le Maire de Chalampé et le 4^{ème} adjoint de Le Vignau, déposant une gerbe au pied du Monument aux Morts.

Hugues HARTMANN, Maire de Chalampé, remercie l'association des amis de Le Vignau d'avoir accompagné la délégation pendant ce week-end riche et bien rempli.

VIDEO COMMEMORATIVE

Retrouvez la vidéo retraçant les différentes commémorations, événements et expositions qui se sont déroulés durant le week-end sur youtube.com/@chalampe-68490

ou en scannant le QR CODE



MINISTÈRE DES ARMÉES

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

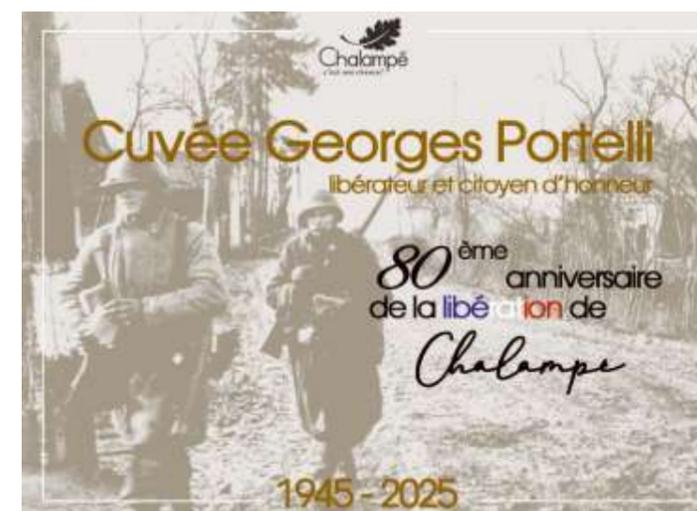
Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

1945 - 2025



Il reste quelques bouteilles, profitez-en !
Rendez-vous en mairie.

DERNIEREMENT...

ANNIVERSAIRES

Mme Lydia PERRIN

A fêté ses 96 ans

📅 13 mars 2025



Mme Monique SCHOENAUER

A fêté ses 91 ans

📅 20 mars 2025



DIFFUSION MATCHS RUGBY DU TOURNOI DES VI NATIONS OVALIE CHALAMPE XV

📅 15 mars 2025

L'Ovalie Chalampé XV est ravie d'avoir pu vous accueillir à l'occasion de la retransmission sur grand écran des matchs de la dernière journée du tournoi des VI Nations 2025.

Une belle ambiance, entre musique, petite restauration et surtout victoire de l'équipe de France.



PROF EXPRESS

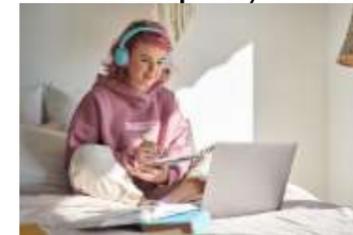
Brevet et bac : Prof Express accompagne les révisions de vos enfants !



Besoin d'un coup de pouce pour réviser efficacement ?

📄 Fiches de révision, exercices, sujets corrigés, méthodologie... Tout est là pour réussir !

Avec Prof Express, la réussite de vos enfants est entre de bonnes mains :



📖 180 fiches de révisions imprimables couvrant l'intégralité du programme de 3^e.

📄 Annales et sujets corrigés pour s'entraîner aux examens.

📅 Des enseignants disponibles du lundi au dimanche de 17h à 20h (hors vendredi).

📌 Des ressources méthodes pour améliorer l'organisation et l'efficacité de votre travail !

👤 Profitez-en dès maintenant !

Inscrivez-vous ou connectez-vous à votre espace Prof Express et accédez aux outils de révision.



👉 <https://app.profexpress.com/connexion-compte>

📅 Le service est **intégralement offert** à tous les habitants et leurs enfants.

EMBAUCHE SAISONNIERS...

EMBAUCHE JEUNES SAISONNIERS POUR LES VACANCES SCOLAIRES DE JUILLET ET D'AOÛT

Vous avez 18 ans révolus, résidez à Chalampé et vous souhaitez travailler au service technique de la commune pendant les mois de juillet / août, adressez un courrier de motivation (avec CV et un certificat de scolarité) à la Mairie, en indiquant le mois d'emploi souhaité (1 mois complet).

Pour toutes **informations complémentaires**, merci de contacter, la mairie :

9 Espace Centre-Village, 68490 CHALAMPE

03 89 26 04 37 | mairie@chalampe.fr



ET VOUS ?

COMMENT VOUS

DÉPLACEZ-VOUS ?



ENQUÊTE MOBILITÉ

2024-2025

www.enqueteemobilite2024-2025.org



ENQUÊTE MOBILITÉ

2024-2025



Et vous ?

Comment vous déplacez-vous ?



Pourquoi cette enquête ?

L'organisation de la mobilité nécessite de connaître nos pratiques de déplacements quotidiens pour trouver des solutions concrètes et adaptées aux besoins de chacun, quelle que soit sa situation, en accord avec les enjeux environnementaux.

Pourquoi suis-je enquêté ?

Votre logement a été tiré au sort, puis vous êtes informé par courrier. Les enquêteurs conviennent avec vous d'un rendez vous.

Est-ce-utile de répondre ?

Oui ! Votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population. Quel que soit votre âge, que vous vous déplacez très peu ou beaucoup, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfants, que vous soyez travailleur, retraité, sans emploi, étudiant, d'une manière ou d'une autre, vous êtes concerné. Votre réponse nous sera utile pour avoir une vision la plus complète possible des pratiques quotidiennes, afin de mettre en œuvre des politiques de mobilité efficaces pour tous.

Est-ce anonyme ?

Oui ! La loi vous protège et garantit la confidentialité de vos réponses. L'enquêteur du bureau d'études ALYCE est soumis au secret professionnel. Vous ne signez aucun document. Les données seront analysées de manière anonyme.



BIEN-ÊTRE : RELAXATION ET SOPHROLOGIE

1 Cycle de 5 séances de 2h00

GRATUIT - OUVERT À TOUS
À PARTIR DE 55 ANS

Améliorez votre confort de vie
grâce aux bienfaits de la sophrologie

Les mardis de 14H30 à 16H30
Du 29 Avril 2025 au 27 Mai 2025

Les Chênes
2 rue de l'école à CHALAMPE

La sophrologie emploie un ensemble de techniques

de relaxation simples et accessibles à tous. Agissez sur votre corps et votre mental grâce à des exercices basés sur la respiration, la décontraction musculaire et la visualisation.

Toutes ces techniques de relaxation permettent de retrouver un état de bien être. Elle permet d'acquérir une meilleure connaissance de soi et d'affronter les défis du quotidien avec sérénité.

THÉMATIQUES ABORDÉES :

- Comprendre les mécanismes du stress et apprendre à le gérer.
- Identifier les différentes sources de stress.
- Expérimenter et découvrir les techniques de relaxation et de respiration.

Calendrier des séances :

- Séance 1 : Mardi 29 Avril 2025 de 14H30 à 16H30
- Séance 2 : Mardi 06 Mai 2025 de 14H30 à 16H30
- Séance 3 : Mardi 13 Mai 2025 de 14H30 à 16H30
- Séance 4 : Mardi 20 Mai 2025 de 14H30 à 16H30
- Séance 5 : Mardi 27 Mai 2025 de 14H30 à 16H30

Atelier gratuit sur inscription - Participation à l'ensemble du cycle requise.

Renseignements et inscriptions :

sur notre site internet www.atoutagealsace.fr ou par téléphone au 03 89 20 79 43

POUR ALLER PLUS LOIN

Ne ratez pas nos actualités, inscrivez-vous à notre newsletter !
Rendez-vous sur www.atoutagealsace.fr.

NOS PARTENAIRES

Chalampé, le 25 mars 2025

Chers Habitants,

Le **samedi 24 mai 2025**, nous reconduirons la Journée Citoyenne et **nous avons besoin de vous et de vos compétences** pour participer aux différents ateliers. Tous les habitants de notre village peuvent y participer, des enfants aux grands-parents.

Cette journée est l'occasion de créer un lien entre les habitants en fédérant les énergies positives de chacun. **Alors mobilisons-nous tous ensemble !**

Venez embellir, améliorer, restaurer et mettre collectivement notre village en valeur et soyons-en fiers !

DEROULÉ DE LA JOURNÉE

- ⇒ 08h00 : **regroupement des participants** - salle Les Galets, 8 avenue de la Gare
- ⇒ 08h30 : **répartition et début des ateliers**
- ⇒ 12H30 : **déjeuner** - salle Les Galets, 8 avenue de la Gare

Nous vous remercions dès à présent.
Le Maire,
Hugues HARTMANN

Journée Citoyenne

Merci de déposer le talon-réponse à la mairie pour le vendredi 25 avril au plus tard.

NOM PRENOM	AGE (enfant)	ACTIVITÉ SOUHAITÉE (Merci d'indiquer 2 souhaits)						TAILLE T-SHIRT	PRESENCE AU REPAS (OUI - NON)
		PEINTURE	BETON / GROS OEUVRE	ENTRETIEN	FLEURISSEMENT	PREPARATION DU REPAS	CHALAMPE PROPRE		

Adresse.....

Tél.....email.....

Date : Signature :